Déclaration de la FNEC FP-FO

CTSD du 12 juillet 2022 pour le second degré

Madame la DASEN, mesdames et messieurs les membres du CTSD,

« Il y aura un prof devant chaque classe à la rentrée », c'est ce que déclarait le ministre Pap Ndiaye le mois dernier à la presse. Comment croire une seconde à ces propos quand on voit le nombre d'admis aux concours de recrutement des enseignants pour la session 2022 ? Plus de 3 000 postes n'ont pas été pourvus cette année, dont 1 305 postes au CAPES externe, et ce malgré une communication d'un genre nouveau pour rendre le métier attractif comme des publicités sur des emballages de baguettes de pain dans l'académie de Poitiers... Un poste sur deux n'a pas été pourvu au CAPES de mathématiques, 60 places ont été pourvues au CAPES d'allemand au lieu de 215, et la liste des disciplines est encore longue…

On voit donc s'élever aujourd'hui une vague d'étonnement quant à l'attractivité du métier d'enseignant en France. Pour la FNEC FP-FO, il n'y a pourtant rien d'étonnant à cela et prétendre le contraire relève, au mieux, d'une grande naïveté, au pire, d'une certaine malhonnêteté. Comment être attiré par un métier sans cesse dévalorisé ? Parlons d'abord de la rémunération. Le pouvoir d'achat des personnels a baissé de 25 % ces vingt dernières années dont une chute de 8 % entre 2017 et 2022. Le gouvernement a fièrement annoncé une augmentation soi-disant « historique » de 3,5 % des salaires. Notons que l'inflation entre mai 2021 et mai 2022 s'élève à 5 %... Alors non, les chiffres ne sont pas bons, encore une fois. FO demande donc toujours l'augmentation d'au moins 22 % de la valeur du point d'indice. Pour FO, il est inadmissible que les enseignants débutent avec 1,1 SMIC. Une collègue stagiaire dans notre académie nous a, à ce sujet, fait un retour absolument édifiant : mutée dans une autre académie à la rentrée prochaine, elle s'est vu refuser son dossier par huit agences immobilières faute de revenus suffisants pour une location !

Vous nous direz que ce dernier point est en passe d'être réglé puisque le ministre a déclaré que les enseignants débutants seraient rémunérés « au-dessus des 2 000 euros nets en 2023 ». Et pour les autres ? Hè bien il faudra effectuer toujours plus de tâches pour espérer gagner plus. Ceci va de pair avec une attaque contre les statuts, auxquels la FNEC FP-FO est très attachée. Si certains doutaient encore de cette remise en cause, les déclarations du ministre Ndiaye dans *Le Parisien* viennent confirmer que l'on peut s'attendre au pire dans un avenir proche. Le ministre propose en effet que les enseignants compensent les absences des uns et des autres et s'inscrit, de fait, dans la droite ligne de son prédécesseur… Les conditions d'exercice du métier sont nettement dégradées et le ministre propose aux collègues de creuser encore plus la tombe de l'Éducation Nationale au lieu de s'attaquer aux vrais problèmes que sont la rémunération, les conditions de travail et les moyens.

Ces derniers sont en effet un problème majeur et contribuent à la perte d'attractivité et même de sens du métier. Les personnels terminent cette année scolaire totalement épuisés et se demandent déjà comment la rentrée 2022 va pouvoir se faire, étant donné l'accumulation de tâches diverses, d'heures supplémentaires et d'effectifs toujours plus chargés dans les classes. Comment accepter de faire cours dans des classes de lycée aux effectifs pouvant aller jusqu'à 35 en général et en technologique quand on doit sans cesse évaluer les élèves pour le contrôle continu du baccalauréat Blanquer, baccalauréat qui dégrade lui aussi les conditions de travail des collègues ? Rappelons d'ailleurs que la FNEC FP-FO demande toujours le retour à un baccalauréat national, terminal et anonyme et l'abrogation de la réforme du lycée. Comment accepter aussi de faire cours à 31 élèves dans des classes de collège sans compter les élèves en inclusion et leurs AESH respectives ? Comment se satisfaire des DGH présentées lors de ce nouveau CTSD qui ne couvrent pas les besoins réels des établissements ? Les collègues font remonter des besoins concrets mais on ne répond pas à toutes leurs revendications. Certains n'ont même pas été reçus en audience malgré leur demande. On nous avait pourtant dit que ce serait le cas. Certaines DGH ont été abondées depuis le dernier CTSD mais comment expliquer aux collègues des établissements dont la DGH est restée la même que leurs demandes n'ont pas été prises en compte ? La réponse des « enveloppes contraintes » passe de plus en plus mal auprès des collègues.

Concernant la Voie Pro, le SNETAA-FO, premier syndicat du secteur, n'a pas attendu le remaniement ministériel, et la nomination d'une Ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels, pour annoncer ce que le Président Macron voulait faire de l'Enseignement Pro public, scolaire et laïque… Ou plutôt, ce qu'il voulait faire des PLP et des LP. En effet, nous avons plusieurs fois alerté sur la volonté du Président de la République de faire des PLP des disciplines de l'enseignement général, des bouche-trous en collège, et des autres collègues, des formateurs en CFA. Nous pensions donc que s'il y avait des modifications au MEN, ce serait pour basculer totalement la formation pro au ministère du travail, afin que la formation par apprentissage devienne exclusive dans la Voie Pro.

Notre organisation se doit donc maintenant d'obtenir une audience avec la Ministre déléguée afin d'écouter quelle est sa feuille de route, mais aussi pour l'informer, oui lui rappeler, quels sont les mandats du premier syndicat de la Voie Pro. Oui, la position du SNETAA-FO oblige notre organisation à œuvrer avec responsabilité, sincérité et détermination. En fonction de cette audience, le SNETAA-FO décidera des combats à mener… Et ce qui est certain, c'est que si les attaques contre notre statut devaient surgir de cette nouvelle organisation politique, alors le SNETAA-FO mènerait le combat. Ses militants, qui se donnent sans compter à la cause de l'Enseignement Pro scolaire et laïque et de tous les personnels de la Voie Pro, se tiennent prêts !

Les collègues sont inquiets. Jamais ils n'ont travaillé dans des conditions aussi dégradées. Le manque de moyens, les places non pourvues aux concours, l'annonce par Pap Ndiaye d'un Nième protocole sanitaire à venir, les déclarations de la première ministre pour une « transformation profonde de notre système éducatif » et une transformation de la voie professionnelle, font craindre le pire. Tout est réuni pour une rentrée explosive. C'est pour cela que la FNEC FP-FO a déposé un préavis de grève à compter de la rentrée.

Nous tenons enfin à remercier les personnels de la DSDEN pour la transmission des documents de travail pour ce CTSD. Nous savons qu'eux aussi voient leurs tâches se multiplier faute d'un nombre suffisant de personnels pour fonctionner convenablement. Merci de votre écoute.

Delphine Paillé et Maud Verdeguer
Pour la FNEC FP-FO